

**Conseil de Paris**  
**Séance des 13, 14 et 15 juin 2016**

**Vœu relatif à la mémoire des victimes civiles fragilisées par la maladie et le handicap, mortes de  
dénutrition, pendant la seconde guerre mondiale**

**Fadila Mehal**

**Seul le prononcé fait foi,**

C'est une page peu connue de la France de Vichy qui sera peut-être bientôt mise en lumière grâce à ce vœu.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1940, à l'asile de Ville-Evrard, Antonin Artaud écrit à sa mère : « *J'ai FAIM et il est urgent dans l'état où vous me savez que je m'alimente un peu mieux qu'ici* ». Séraphine Louis, peintre, malade, est internée elle aussi, à Clermont-de- l'Oise au Nord de Paris. Elle ne peint plus. Dans un courrier, elle aussi parle de nourriture. On la surprend la nuit à manger de l'herbe et des détrit.

Camille Claudel, qui est à l'asile de Montdevergues près d'Avignon, souffre de la même manière. Rien dans les assiettes, Pétain a fixé les restrictions pour les fous à 1200 calories au plus par jour et par personne, quand le corps humain en réclame le double. Antonin Artaud va survivre grâce à la solidarité familiale. Mais Séraphine et Camille mourront de faim ou des conséquences de la faim. Ils furent 45.000 – 45 000 malades mentaux morts de faim, en 6 ans, en France, il y a 70 ans. Pas par la faute de Hitler, ni même entièrement par la faute de Pétain. Il s'agit avant tout d'un phénomène d'abandon dont ont été victimes ces personnes qu'on a laissé mourir de faim et c'est un drame oublié de nos livres d'histoire. Mais ces malades sans intérêt – des fous –devenus des morts sans intérêt seront peut-être bientôt sortis de l'oubli.

C'est le vœu que je vous propose grâce au travail courageux de l'association : « Mouvement pour une Société inclusive », présidé » par Maryvonne Lyazid, qui avec l'appui d'une pétition qui a recueilli 81.000 signatures, dont celles d'Edgar Morin, Julia Kristeva , Tahar Ben Djelloun, demande la « création d'un mémorial en hommage aux personnes handicapées victimes du régime nazi et de Vichy » car il est important qu'à ce délaissement la République ne s'ajoute pas le silence de l'oubli, comme le rappelait le Président de la République .

Madame la Maire, chers collègues, cette démarche mémorielle n'est pas seulement tournée vers le passé. C'est une démarche d'une solidarité active qui traverse le temps et l'espace et qui appelle à rejoindre nos frères et sœurs en humanité, frères et sœurs morts de faim et oubliés. Mais rendre hommage à ces morts, c'est aussi dire quelque chose de notre temps présent et de notre indifférence envers les plus vulnérables. Rappeler qu'il n'y a pas de « vies minuscules ». La différence, le handicap mental ou psychique ne peut enfermer certains de nos compatriotes dans des statuts de citoyens de seconde zone. Nous devons rester vigilants pour que de tels actes ne se reproduisent plus jamais. Le respect de l'Autre, dans sa différence, doit être pour nous une exigence quotidienne.

Autant le dire, pour l'association il n'a jamais été question d'« extermination programmée ». Car ce qui s'est passé en France à l'époque de la deuxième guerre mondiale n'a rien à voir avec la politique menée à la même époque par l'Allemagne à savoir l'opération T4, politique délibérée d'extermination des malades mentaux. Pour toutes ces raisons, je demande avec le groupe UDI-Modem :

**Que la Ville de Paris soutienne toute initiative qui sera formulée afin de rendre hommage aux victimes civiles des hôpitaux psychiatriques, hospices et autres lieux d'accueil de populations en difficulté, mortes de dénutrition durant la Seconde Guerre Mondiale, aussi bien au niveau national que local ;**

**Que la Ville de Paris rencontre l'association « Mouvement pour une société inclusive » en vue de leur projet d'hommage à ces victimes le 3 décembre 2016 sur le Parvis des Droits de l'Homme, au Trocadéro ;**

**Que la Ville de Paris se rapproche de la Communauté Hospitalière de Territoire de Psychiatrie de Paris en vue d'un hommage à ces victimes, telle que l'apposition d'une plaque commémorative dans un de ses établissements.**

**Que la Ville de Paris initie un colloque permettant d'expliquer la problématique méconnue des victimes civiles fragilisées par la maladie et le handicap pendant la Seconde-Guerre Mondiale, notamment à Paris.**

Ce vœu est une quête de fraternité, ce vœu est une quête une quête de vérité, c'est pourquoi je souhaite que soient votés à l'unanimité ces quatre propositions.